

CONSEIL DE FACULTE

Procès-verbal de la séance du 27 mai 2024

ORDRE DU JOUR

1. Informations du Doyen
2. Dialogue stratégique 2024
3. Divers

Etaient présents :

Membres de droit et invités :

Madame Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, doyen de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Monsieur Nicolas KILGUS, vice-doyen Relations publiques et insertion professionnelle
Monsieur Bruno TRESCHER, chargé de Mission Patrimoine
Madame Laure LANDSPURG, responsable administrative adjointe en charge de la scolarité
Madame Arlette LIGEY, responsable administrative

Membres élus :

Collège A

Madame Aude Bouveresse, Monsieur Nicolas Chiffiot, Madame Peggy Ducoulombier, Monsieur François Duquesne,
Madame Bénédicte Girard, Monsieur Etienne Muller

Collège B

Monsieur Alexandre Di Giacomo, Madame Sabrina Mraouahi, Monsieur Louis de Fournoux la Chaze, Madame Julie
Rondou, Madame Nathalie Rzepecki, Monsieur Yves Golder, Madame Magalie Nord-Wagner

Collège BIATSS

Monsieur Nicolas Keller
Madame Fabienne Seibert

Collège Usagers

Monsieur Selim Azzi (AED) – Madame Clara François (AED) – Madame Céline Balaur (AED) – Monsieur Matthieu
Bellandi (Médiadroit) – Madame Aleya AYGUN – Monsieur Henri Sutter (Médiadroit)

Personnalités extérieures :

Madame Paule Thines, représenté par Cédric LUTZ-SORG, Ordre des avocats
Monsieur Yvan Jeanneret, Ordre des Experts comptables

Monsieur Gabriel Weyl, représenté par Monsieur Clément Mutel, Chambre départementale des notaires du Bas-Rhin

Ayant donné procuration :

Collège A : Monsieur Christophe Godlewski, Madame Céline Pauthier

Collège B : Monsieur Thibaut de Ravel d'Esclapon

Personnalités extérieures : Monsieur Christian Brassac, Monsieur Xavier Faessel

Collège Usagers : Madame Emma Betry, Madame Sara Kakhi

1. Informations du Doyen

Madame le Doyen ouvre la séance. Elle informe les membres de l'invitation du Président du Tribunal judiciaire de Strasbourg à l'événement « La journée d'accès au droit » qui s'est déroulé le 24 mai dernier dans la salle des pas perdus. Très souvent, Madame le Doyen a constaté que de nombreux étudiants de la faculté, en stage, étaient présents sur les stands aux côtés des professionnels. Elle souligne combien il est intéressant de voir les étudiantes et étudiants associés à la vie de la Cité. La faculté avait également été invitée à tenir un stand lors de cette journée mais cette invitation a été toujours déclinée afin qu'il n'y ait pas de confusion dans sa mission (formation). Néanmoins le Président du Tribunal avait invité Madame le Doyen à la Conférence de presse. Elle l'en remercie.

Madame le Doyen informe de la tenue de la Conférence des Doyens des facultés de droit les 28 et 29 juin prochains. Le 27 juin, adossé à la conférence des doyens, se tiendra un colloque « Jus et Politia » qui aura trait au thème suivant « Enseigner le droit en dehors de l'amphithéâtre ». L'après-midi sera consacrée à la problématique « IA et Droit ».

Madame le Doyen informe de la présence d'une équipe de la faculté à la finale du concours Georges Vedel, qui se déroulera le 28 juin au Conseil Constitutionnel.

2. Dialogue stratégique 2024

Madame le Doyen présente le Dialogue stratégique (version PPT jointe).

Politique générale :

- Forte attractivité de l'offre de formation, notoriété de la faculté qui se manifeste notamment dans les classements nationaux ;
- Relations avec les centres de recherche et de l'école doctorale ;
- Candidature de 3 parcours de master à l'IA Include ;
- Accueil de l'IPAG si les personnels qui le composent en sont d'accord ;
- Mise en place d'un groupe de réflexion ChatGPT ;
- Participation au plan climat-biodiversité et transition écologique (ciné-club TEDS) dans une UE supplémentaire ;
- Désignation de 3 référents démarche qualité et amélioration continue et développement durable ;
- Participation à Strasbourg capitale mondiale du livre ;
- Difficultés RH dues au sous encadrement notamment des personnels administratifs et des personnels enseignants-chercheurs ;

- Manque d'attractivité de la carrière de l'enseignant-chercheur et difficulté du mode de recrutement des MCF contractuels ;
- Difficultés à assumer les aménagements de parcours dans le cadre de la mission handicap ;
- Evolution stable du Coût de l'offre de formation (COF) mais qui demeure toujours très inférieur au COF moyen ;
- Clé de répartition budgétaire de l'université.

Formation Licences Droit et AES :

- Attractivité de la formation avec une augmentation des candidatures sur Parcoursup (+ 500 par rapport à 2023/2024) ;
- Accompagnement à la réussite des étudiants : séminaires intensifs de révision, ateliers de prise de parole en public ;
- Ouverture d'un nouveau diplôme d'université « DU Pratique et contentieux des relations de travail » en partenariat avec l'IPAG, l'INTEFP et la DREETS Grand Est ;
- Poste d'enseignant en droit public pour le parcours CPES ;
- Nouvelle maquette de licence AES et mise en place à titre exploratoire du contrôle continu pour les matières fondamentales à TD.

Formation Masters :

- Professionnalisation des parcours de Master par la recherche : promotion de la formation par la recherche avec la création de 32 HCM pour chaque parcours suivant : Droit privé fondamental, Cyberjustice, Criminologie et Droit public général.
- Importance du projet IA Include ;
- Evolution des modalités de formation (séminaire de recherche par exemple) ;
- Lien avec l'école doctorale pour créer des vocations ;
- Concours de plaidoirie et Serious game ;
- Nouveau parcours de Master AES Droit comptable et données.

Relations internationales :

- Renforcement de la formation internationale ;
- Mise en place de groupe de TD de méthodologie spécifique par la demande de financement : séances avant le début des TD pour les étudiants internationaux ;
- Développement de la mobilité vers Malaga et Grenade en cours ;
- Création d'un double diplôme avec Zurich ;
- Craintes au niveau de l'attractivité sur la conséquence de l'augmentation des frais d'inscription en master ;
- Difficultés Epicur/Eucor en matière financière et calendaire.

Relations avec la Cité, rayonnement de la faculté :

- Engagement des associations étudiantes de la faculté dans les événements organisés qui sans elles ne pourraient voir le jour. Et forte présence des Alumni dans le monde judiciaire, du droit, de la comptabilité et de la gestion ;

- Dispositif Noria n'a pas permis cette année d'accueillir en nombre des lycéens. Il était demandé d'établir des listes d'émargement des lycéens de fait qu'ils n'avaient pas atteint leur majorité ;
- Collaboration et partenariat avec l'ERAGE, Conseil d'état, Chambre régionale des notaires, DGFIP, Conférence des doyens ;
- Soutien financier des partenaires professionnels (Notariat, Barreau, Chambre nationale des commissaires de justice) ;
- Taxe d'apprentissage.

Monsieur Yvan Jeanneret souligne qu'un don de l'Ordre des Comptables à la faculté a été effectué par le biais de la Fondation de l'Université. Il indique que si la Fondation baissait le taux de prélèvement, l'Ordre des Comptables pourrait augmenter le montant de ses dons.

Ce point sera ajouté au Dialogue stratégique. De plus, il sera ajouté la présence d'équipes de la faculté au concours de la Balance Cristal Junior à la finale du 28 mai.

Les membres du conseil de Faculté ont approuvé le Dialogue stratégique 2024 à l'unanimité.

3. Divers

Maître Clément Mutel, représentant Maître Gabriel Weyl, de la Chambre départementale des notaires du Bas-Rhin, ne pourra probablement pas être présent au prochain conseil de faculté du 17 juin prochain puisqu'aura lieu le colloque célébrant le Centenaire du droit local, auquel Madame le Doyen a été invitée. Des universitaires de la faculté interviendront lors de la journée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.



Le Doyen,


Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU